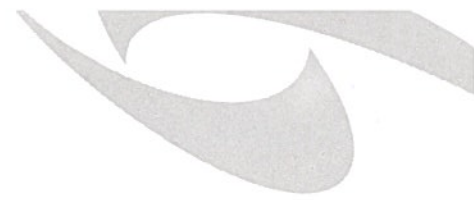




ASSOCIÉS :

René Martin, FCPA Kim St-Jean, CPA
Karine Savoie, CPA Geneviève Payette, CPA

**FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION
ET INFORMATIONS FINANCIÈRES NON AUDITÉES
31 AOÛT 2024**



ASSOCIÉS :

René Martin, FCPA Kim St-Jean, CPA
Karine Savoie, CPA Geneviève Payette, CPA

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction de l'organisme Fondation du Musée d'Art de Joliette

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de l'organisme Fondation du Musée d'Art de Joliette au 31 août 2024, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, *Missions de compilation*, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque assurance à l'égard des informations financières.

Nous tenons à aviser le lecteur qu'un associé du cabinet siège au conseil d'administration de l'organisme.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Martin Savoie, CPA inc.

Joliette, le 6 novembre 2024

¹ Par: René Martin, FCPA

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
INFORMATIONS FINANCIÈRES NON AUDITÉES
31 AOÛT 2024

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	2
BILAN	3 - 4
NOTES COMPLÉMENTAIRES	5 - 7
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	8
ANNEXE A - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2024****(Non audité - voir rapport de mission de compilation)**

	2024	2023
PRODUITS		
Activités de financement - annexe A	587 794 \$	984 924 \$
Cotisations des membres	1 500	2 250
Intérêts	16 415	15 631
Revenus de placements - Desjardins	(122)	230
	605 587	1 003 035
CHARGES		
Activités de financement - annexe A	174 801	318 308
Associations et cotisations	134	724
Déplacements et représentation	2 203	2 865
Frais de formation	-	82
Frais de solution de paiements	5 908	4 158
Honoraires professionnels	47 150	1 075
Papeterie et frais de bureau	7 268	769
Publicité	1 030	4 541
Salaires et charges sociales	145 542	125 885
Télécommunications	402	-
	384 438	458 407
EXCÉDENT DES PRODUITS AVANT LES DONNS	221 149	544 628
Dons - Musée d'art de Joliette	(375 000)	(500 000)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS	(153 851) \$	44 628 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2024

(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

	Fonds de dotation	Fonds non affectés	Total 2024	Total 2023
SOLDE AU DÉBUT	12 230 \$	569 471 \$	581 701 \$	537 073 \$
Affectation par le conseil d'administration	177 770	(177 770)	-	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS	-	(153 851)	(153 851)	44 628
SOLDE À LA FIN	190 000 \$	237 850 \$	427 850 \$	581 701 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE**BILAN****31 AOÛT 2024****(Non audité - voir rapport de mission de compilation)**

	2024	2023
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	138 572 \$	399 364 \$
Encaisse réservée - note 4	190 000	12 230
Comptes clients	87 420	183 870
Philanthropie Lanaudière	5 287	-
Réclamations de taxes (TPS / TVQ)	11 956	21 319
	433 235	616 783
LONG TERME		
Placements - Gestion de patrimoine Desjardins	10 365	10 507
Placements - Bit Coin	-	17 782
	10 365	28 289
	443 600 \$	645 072 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:


Administrateur



Administrateur

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE**BILAN****31 AOÛT 2024****(Non audité - voir rapport de mission de compilation)**

	2024	2023
PASSIF		
COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	1 248 \$	15 711 \$
Sommes à remettre aux gouvernements	14 502	7 660
Versements de la dette à long terme	-	40 000
	15 750	63 371
LONG TERME		
Emprunt à terme relatif à la pandémie Covid-19 - note 5	-	-
	15 750	63 371
ACTIF NET		
Fonds de dotation - note 7	190 000	12 230
Fonds non affectés	237 850	569 471
	427 850	581 701
	443 600 \$	645 072 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2024

(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est un organisme sans but lucratif régi sous la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, ainsi qu'un organisme de bienfaisance (fondation publique) au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

La mission de la Fondation est de promouvoir la culture et les arts par l'initiation et l'éducation ainsi qu'enrichir la collection permanente et soutenir la mission du Musée d'art de Joliette.

2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ

La méthode de comptabilité appliquée dans l'établissement des informations financières se fait au coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie. L'organisme comptabilise également les éléments suivants:

- débiteurs;
- placements à la valeur boursière;
- fournisseurs et charges à payer.

3. AUTRES INFORMATIONS COMPTABLES

Mécénat Placements Culture

Un programme Mécénat Placements Culture (MPC) du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) a été instauré afin de stimuler la création de fonds capitalisés à perpétuité. Dans le cadre du volet A, les fonds sont composés des revenus de l'organisme provenant de collectes de fonds et des sommes affectées par le conseil d'administration, qui pourront être appariés par le MCCQ, si l'organisme verse les sommes à une fondation reconnue par celui-ci. La somme versée doit être cédée à perpétuité ou pendant une période minimale de 10 ans.

4. ENCAISSE RÉSERVÉE

	2024	2023
Fonds de dotation	190 000 \$	12 230 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 AOÛT 2024
(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

5. EMPRUNT À TERME RELATIF À LA PANDÉMIE COVID-19	2024	2023
Emprunt remboursé d'une valeur nominale de 60 000 \$ obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Une aide gouvernementale de 20 000 \$ a été comptabilisée en 2021, car le tiers du prêt a été remboursé avant le 18 janvier 2024.	- \$	40 000 \$
Versements échéant au prochain exercice	-	(40 000)
	- \$	- \$

6. APPORTS REPORTÉS
Afférents au programme - Mécénat Placements Culture

Dans le cadre du volet A du programme Mécénat Placements Culture (MPC) du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), l'organisme a affecté des dons recueillis par le biais du défi du président qui seront appariés par le MCCQ, puisque l'organisme a versé les dons recueillis à une fondation communautaire reconnue, Philanthropie Lanaudière.

	2024	2023
Solde au début	- \$	- \$
Dons en espèces de l'exercice - Défi du président	250 000	250 000
Versements à Philanthropie Lanaudière	(250 000)	(250 000)
Solde à la fin	- \$	- \$

7. FONDS DE DOTATION	2024	2023
Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a établi les fonds de dotation suivants:		
Fonds de dotation - Abbé Lanoue	10 000 \$	- \$
Fonds de dotation - Pierre Vincent	20 000	-
Fonds de dotation - René Malo	160 000	-
	190 000 \$	- \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2024

(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

8. MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE

Selon la convention de cession de propriété, l'organisme cède la propriété des dons reçus et des sommes affectées par le conseil d'administration, pour appariement éventuel en vertu du programme Mécénat Placements Culture, à Philanthropie Lanaudière, afin que cette dernière effectue la gestion de la portion des sommes reçues devant être affectées et maintenues à perpétuité. L'organisme ne possède plus les titres de propriété liés aux sommes reçues, puisqu'ils ont été cédés à Philanthropie Lanaudière, par conséquent, l'organisme ne peut plus comptabiliser les sommes dans ses états financiers.

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé un montant de 250 000 \$ à Philanthropie Lanaudière pour la création du fonds de dotation à perpétuité de la Fondation du Musée d'art de Joliette, et Philanthropie Lanaudière a attribué à l'organisme une aide financière de 148 033 \$. Par le biais de Philanthropie Lanaudière, l'organisme a reçu un appariement du MCCQ au montant de 173 130 \$, et demandera un appariement en vertu du programme Mécénat Placement Culture (MPC) pour la contribution de l'exercice. En date du 31 août 2024, Philanthropie Lanaudière gère un fonds de dotation à perpétuité dont l'organisme est bénéficiaire et ayant une juste valeur de 1 442 007 \$.

Sommaire cumulatif du fonds de dotation - Mécénat Placements

Culture	2024	2023
Apports de la Fondation du Musée d'art de Joliette	940 000 \$	690 000 \$
Subvention d'appariement du MCCQ - MPC	502 007	328 877
Montant conservé à perpétuité	1 442 007	1 018 877
Rendements cumulés distribuables	-	6 989
	1 442 007 \$	1 025 866 \$

De plus, au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu de procéder à la nomination des fonds détenus par Philanthropie Lanaudière.

Fonds - Monique et Robert Parizeau	340 000 \$
Fonds - Yvan Guibault	1 102 007
	1 442 007 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2024

(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

2024

2023

ANNEXE A - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

PRODUITS

Dons - Particuliers	65 133 \$	197 525 \$
Dons - Corporatifs	15 000	38 650
Dons - Fondations	15 500	15 000
Dons - Défi du président	250 750	304 370
Dons - Philanthropie Lanaudière (MPC) - note 8	148 033	-
Commandites	32 000	13 649
Encan	150 878	410 580
Soirée - Bal du Musée	160 500	226 100
Souper	-	29 050
	837 794	1 234 924
Imputation aux apports reportés (MPC) - note 6	(250 000)	(250 000)
	587 794 \$	984 924 \$

CHARGES

Encan	5 617 \$	13 922 \$
Soirée - Bal du Musée	169 184	268 932
Souper	-	35 454
	174 801 \$	318 308 \$